

COMMUNIQUÉ DE PRESSE – 11 NOVEMBRE 2015

## Evaluation de l'Université Virtuelle de Tunis



**L'Université Virtuelle de Tunis (UVT) a fait l'objet d'une évaluation externe par des experts internationaux. Cette évaluation externe a été précédée par un processus d'auto-évaluation réalisé par un Comité interne à l'université. L'évaluation de l'UVT, menée avec l'appui de partenaires internationaux, fait partie d'un ensemble d'actions stratégiques qui visent à faire de l'UVT une université innovante de référence à l'échelle nationale et internationale.**

Le projet d'évaluation de l'UVT a été initié par l'instauration d'un Comité interne chargé de l'auto-évaluation de l'université. Un référentiel sur-mesure a été élaboré en tenant compte des spécificités de l'UVT et des meilleurs référentiels et guides disponibles à l'échelle internationale.

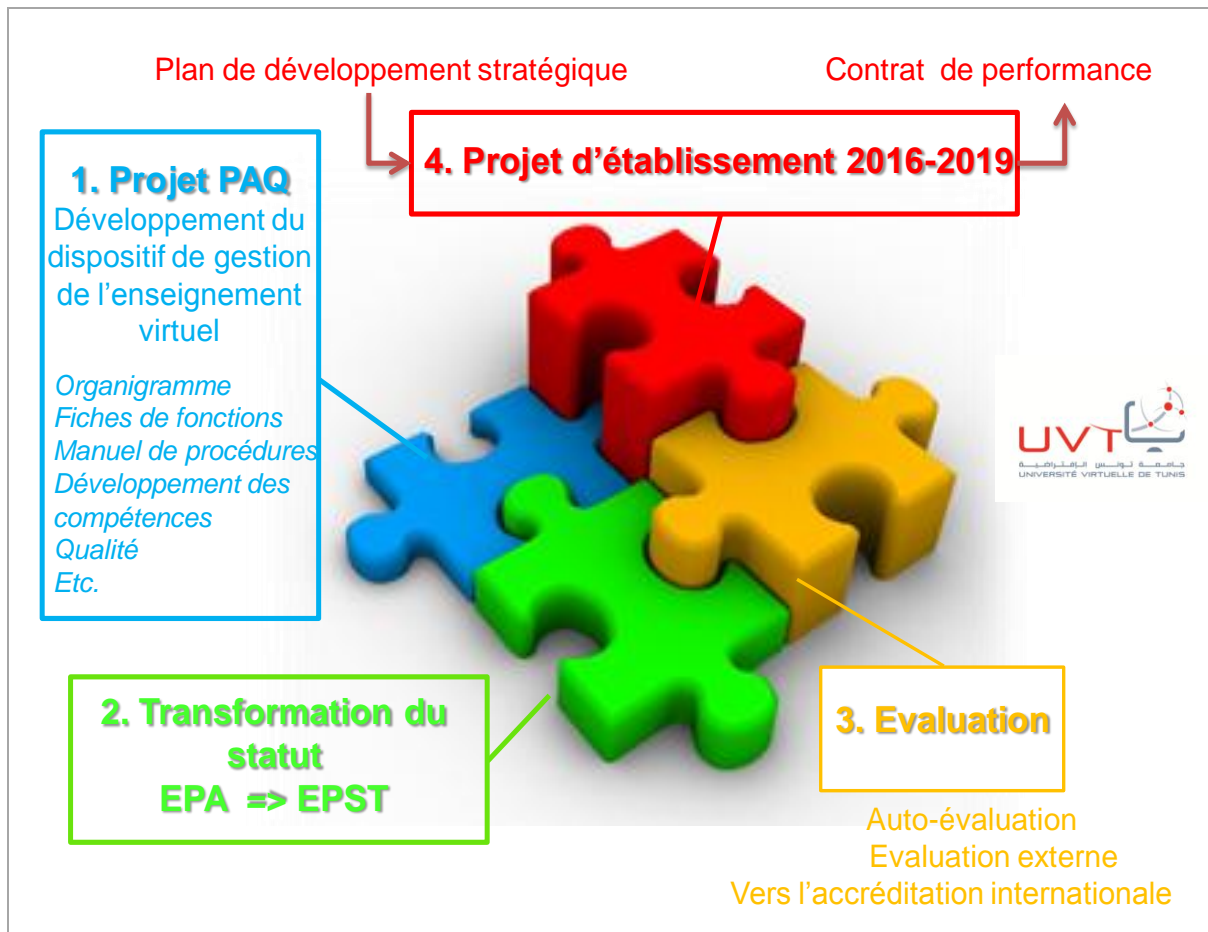
Outre le guide de l'auto-évaluation établi par le Bureau Maghreb de l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF), les référentiels d'agences européennes d'évaluation, d'assurance qualité et d'accréditation dans l'enseignement supérieur (agence suisse OAQ, agence française AERES, agences espagnoles AQU et ANECA,..) ont servi de base pour le référentiel de l'UVT.

Afin de garantir la qualité de ce premier exercice d'auto-évaluation, l'équipe de l'UVT a bénéficié tout au long du processus d'un accompagnement par des spécialistes en évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur.

Sur la base du rapport d'auto-évaluation, une évaluation externe de l'UVT a été réalisée par des experts internationaux venus de France, de l'Espagne et de Hongrie. Ces experts ont été sélectionnés et mandatés à cette fin par le Bureau Maghreb de l'AUF.

L'évaluation de l'UVT est l'une des actions stratégiques initiées par l'UVT pour favoriser son développement et le passage de l'enseignement virtuel en Tunisie de la phase de lancement à une phase de croissance.

La promulgation du décret portant transformation du statut de l'UVT d'établissement public à caractère administratif (EPA) en établissement public à caractère scientifique et technologique (EPST) avant la fin de l'année 2015 sera une étape décisive pour le développement de l'UVT et de l'enseignement virtuel.



**Projet réalisé avec le soutien de :**



**Contact :**

Pr. Jilani Lamloumi  
Président de l'Université Virtuelle de Tunis

Adresse: 13, rue Ibn Nadim - 1073 Montplaisir Tunis  
Email : [jilani.lamloumi@gmail.com](mailto:jilani.lamloumi@gmail.com)  
Tél. +216 71 90 52 27 / +216 71 90 52 69  
Fax. +216 71 90 36 03